

# UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIÉE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE (FCPE) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations Fonds Maître .....</b>	<b>14</b>
<b>Autres informations Fonds Nourricier.....</b>	<b>14</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I » .....</b>	<b>16</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>24</b>
<b>Rapport annuel du fonds maître.....</b>	<b>46</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS**, représenté par Mohamed BENNANI

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement d'entreprise (FCPE) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Non

**CODE ISIN** : 990000015329

**FONDS NOURRICIER** : Oui

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

## **OBJECTIF DE GESTION**

Le FCPE nourricier « UFF Epargne Allocation Diversifiée » est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts du FCP UFF Allocation Diversifiée. Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion est identique à celui du FCP maître, à savoir « *surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».*

## **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

*L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :*

- *25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR: cet indice « actions » est composé de capitalisations européennes ex UK. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited. Il est libellé en euro ;*
- *25% S&P 500: cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P Global.*
- *50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.*

*L'indice STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR est administré par STOXX Limited et est disponible sur le site <http://www.stoxx.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

*L'indice S&P 500 est administré par S&P Global et est disponible sur le site <http://www.spglobal.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

*L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : [www.ftserussell.com](http://www.ftserussell.com). A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

*Le FCP est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.*

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT du fonds maître UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE part I**

*Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.*

*Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.*

*Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.*

*Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.*

*Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).*

*L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.*

*L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des gérants et de choix de titres.*

*Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.*

*Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :*

*une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.*

*des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.*

*Composition du portefeuille :*

*Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :*

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;*
- parts ou actions de FCPR, de FCPI ou de FIP.*

*Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, parts d'OPC, ETFs (trackers), ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.*

*Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.*

*Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.*

*Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des futures actions pour l'exposition aux actions américaines, et des ETF obligataires, en sus des titres en direct pour les investissements en actions européennes. Dans le cas où il investirait dans des OPC de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte toutes les incidences négatives des risques de durabilité.*

*Les investissements seront réalisés majoritairement en titres vifs et en OPC pour la partie investie en actions ou en OPC pour les titres qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :*

<b>Classe d'actifs des sous-jacents ( OPC ou titres vifs)</b>	<b>Allocation minimum</b>	<b>Allocation maximum</b>
Stratégies directionnelles actions	50%	100%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	60%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

*En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :*

- à un niveau maximum de 60% sur des stratégies obligataires d'Etats*
- à un niveau de 50% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).*
- à un niveau de 35% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.*

*En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.*

*Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.*

*Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.*

*La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.*

*Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».*

## **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE ».

*Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.*

*Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :*

### ➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

*Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.*

### ➤ **Risque actions**

*Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.*

*En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.*

*L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.*

### ➤ **Risque de taux**

*En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.*

*La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.*

### ➤ **Risque de crédit**

*La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.*

*La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.*

### ➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

*Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.*

➤ **Risque de contrepartie**

*Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.*

➤ **Risque de change**

*Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.*

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

*La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.*

*Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.*

➤ **Risque de liquidité**

*L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.*

➤ **Risques en matière de durabilité**

*Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.*

*De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.*

**GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE part I »**

➤ ***Les actifs hors dérivés intégrés***

*Actions et titres donnant accès au capital*

*Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC ou d'ETFs.*

*Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :*

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.*
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.*

*Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).*

*Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.*

*Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.*

*Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif.*

#### *Titres de créances et instruments du marché monétaire*

*Le portefeuille pourra comprendre, par le biais d'OPC, des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.*

*Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.*

*Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif tandis que celles affichant une notation supérieure ou égale à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif.*

#### *Actions et parts d'OPC*

*Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 75% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPCVM européens et ETFs à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français ou européen. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.*

#### ➤ **Les instruments dérivés**

*Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.*

*Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.*

*Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

*Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.*

➤ **Les dépôts**

*Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.*

➤ **Les emprunts d'espèces**

*Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.*

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

*Le FCP pourra effectuer dans la limite de 10% de l'actif des acquisitions temporaires au moyen de prises en pension, par référence au code monétaire et financier.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie.*

*La rémunération tirée de ces opérations bénéficiera intégralement au FCP.*

*Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

- **Pour le fonds maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I »**

3 janvier 2022

- Mention SFDR article 6

4 février 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

- **Pour le fonds nourricier « UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE »**

3 janvier 2022

- Mention SFDR article 6

4 février 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

3 octobre 2022

- Précision sur la rédaction du taux du calcul de la commission de surperformance
- Changement du Commissaire aux Comptes Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani.

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>2,94%</b>
dont:	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	1,50%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>1,44%</b>
Ce coût se détermine à partir:	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPCVM investisseur	1,44%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0,00%</b>
Ces autres frais se composent en:	
- commissions de surperformance	-
- frais de transaction	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>2,94%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,00%</b>

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

**Éléments quantitatifs :**

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

**FRAIS**

Le fonds étant nourricier du FCP « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Le montant des honoraires du CAC sur l'exercice clos à fin septembre 2022 est de : 1 000,00 HT. (hors taxe).

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

**Frais du fonds nourricier**

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/ entreprise
1	Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,55 % TTC maximum	FCPE
2	Frais de gestion indirects maximum	Actif net	Cf Tableau ci-dessous relatif aux frais du fonds maître	FCPE
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	FCPE
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant	FCPE

**Frais du fonds maître part I**

	<i>Frais facturés au FCP</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux barème</i>	<i>Prise en charge</i>
1	<i>Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion</i>	<i>Actif net</i>	<i>0,95 % TTC maximum</i>	<i>FCP</i>

2	<i>Frais de gestion indirects maximum</i>		<i>Actif net</i>	<i>0 à 2,5% TTC maximum</i>	<i>FCP</i>
3	<i>Commissions de mouvement</i>	<i>Dépositaire</i>	<i>Actif Net</i>	<i>Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC</i>	<i>FCP</i>
		<i>Société de gestion</i>	<i>Actif Net</i>	<i>Actions : 0,50% TTC</i>	
4	<i>Commission de surperformance indirecte*</i>		<i>Actif net</i>	<i>15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&amp;P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index.</i>	<i>FCP</i>

\* La commission de sur performance du fonds maître est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP (coupons réinvestis) à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence après intégration en parallèle des mouvements de souscription et de rachat. Le fonds de référence (fonds indicé) enregistre la performance de l'indicateur de référence du FCP majoré de 3 points (Livret A + 3%), sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2006, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du 7 juillet 2006, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

A la fin de chaque période de référence, sous condition qu'il soit constaté une performance du FCP supérieure à celle du fonds indicé, il sera dû une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance constatée entre le FCP et le fonds de référence indicé. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la Société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 2,94%.

# Autres informations Fonds Maître

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RÈGLEMENT SFTR**

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

# Autres informations Fonds Nourricier

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun droit de vote n'est exercé par le FCPE.*

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune sélection de contrepartie n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **LE RISQUE GLOBAL**

*Le risque global du FCPE est calculé selon la méthode de l'engagement et ne peut excéder une fois son actif net.*

## **CRITÈRES ESG**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun critère ESG n'est appliqué dans la stratégie d'investissement du FCPE.*

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

*Le résultat distribuable du FCPE est capitalisé.*

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

*Le FCPE étant un OPC nourricier, son actif est constitué de parts ou actions de son OPC maître et de liquidités à titre accessoire.*

## **SFTR**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération relevant du Règlement SFTR n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **EFFET DE LEVIER**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération à effet de levier n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **LE POURCENTAGE D'ACTIFS DU FIA QUI FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun actif détenu par le FCPE ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de son caractère non liquide.*

## **TOUTE NOUVELLE DISPOSITION PRISE POUR GÉRER LA LIQUIDITÉ DU FIA**

*Compte tenu de la nature spécifique du FCPE, il n'a pas été pris de mesure pour gérer la liquidité du FIA.*

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA ASSET MANAGEMENT** **OCTOBRE 2021 – SEPTEMBRE 2022**

#### **OCTOBRE 2021**

*Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lorsqu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure.*

*D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.*

#### **NOVEMBRE 2021**

*Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye*

de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique. Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%

## **DECEMBRE 2021**

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020. Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance. De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

## **JANVIER 2022**

Le mois de janvier a été marqué par le retour de la volatilité sur les marchés lié aux tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine et aux craintes d'accélération du resserrement monétaire aux Etats-Unis suite à la publication des chiffres d'inflation plus élevés que anticipés. Dans ce contexte, les disparités dans les performances des indices actions ont été particulièrement fortes. Ainsi, les marchés actions américains (S&P 500 : -5.2% sur le mois) ont été pénalisés par leur bais technologique et valeurs de croissance alors que les marchés européens (Eurostoxx 50 : -2.8%) ont bénéficié de l'environnement inflationniste, notamment grâce à leur pondération plus importante dans les secteurs de la consommation de base, des matériaux et de l'énergie. Du côté des marchés obligataires, les performances sur le mois ont été impactées par la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le 10 ans allemand à 0.01% ; +0.27% pour le 10 ans américain à 1,78%) et l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations

en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) sont en baisse de -1.3% sur le mois et les obligations high yield en baisse de -1.4%.

Dans ce contexte, nous conservons notre surpondération actions (55% vs 50% pour l'indice) et avons diversifié l'exposition géographique en augmentant le poids des actions émergentes (de 2% à 5.5%) au détriment des actions américaines. Sur la partie obligataire, le positionnement du fonds est neutre sur les emprunts d'Etat de la zone euro et nous avons initié une position longue sur les taux américains au travers d'options sur le future taux 10 ans. Nous conservons un positionnement prudent sur le crédit.

## **FEVRIER 2022**

L'escalade des tensions géopolitiques en une invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc de volatilité et une liquidation des marchés boursiers mondiaux. Ainsi, sur le mois les actions américaines chutent de 3% et les actions de la zone euro de près de 6%. Les marchés du crédit ont également été fortement impactés sous l'effet de la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le taux 10 ans allemand à 0.14%) et de l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) et les obligations high yield sont en baisse de -2.7% sur le mois (respectivement -4.1% et -4.0% depuis le début de l'année). Au-delà de la volatilité du marché, la guerre en Ukraine aura des impacts importants sur l'évolution de l'inflation, les politiques monétaires et les perspectives de croissance qui devraient être revues à la baisse dans les prochains mois. Dans ce contexte, nous avons augmenté au cours du mois nos couvertures contre une baisse limitée des actions et avons en parallèle progressivement augmenté notre exposition actions (de 55% à 58.5%). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt d'environ une année et avons renforcé le risque sur la partie crédit qui retrouve de l'attractivité en initiant des positions pour 12% de l'allocation sur les obligations investment grade euros.

## **MARS 2022**

Les marchés sont restés fortement volatils sur le mois de mars. Le conflit ukrainien reste le point de préoccupation principal avec un impact important sur le prix des matières premières et la confiance des entreprises et des consommateurs. Par conséquent, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse depuis le début de l'année (de 4.2% à 3.1% pour la zone euro et de 3.9% à 3.5% pour les Etats-Unis) et les niveaux d'inflation continuent d'accélérer, ce qui a conduit les banques centrales à durcir leurs discours ; la Réserve fédérale américaine (Fed) a ainsi revu sa politique monétaire via un relèvement plus rapide que prévu de ses taux directeurs. Dans cet environnement offrant peu de visibilité, les marchés affichent des performances disparates. Les actions européennes sont en hausse de 1% sur le mois après avoir perdu plus de 8% et les actions américaines sont en hausse de 3.7%. À l'inverse, les emprunts d'Etat se sont envolés sur la période (+41 bps à 0.55% pour le 10 ans allemand et +51 bps à 2.34% pour la 10 ans américains), pénalisant ainsi les performances des marchés obligataires. Les taux américains progressant davantage que les taux européens, les marchés du crédit US ont sous-performé les marchés européens pourtant plus exposés à la crise Ukrainienne (-2.6% vs -1.4% pour les obligations investment grade). Le crédit high yield a surperformé le crédit investment grade sur la période.

Dans ce contexte, nous avons profité de la volatilité pour saisir des opportunités sur les marchés actions et crédit. Les couvertures sur la poche actions nous ont permis de limiter la baisse et d'utiliser notre flexibilité pour renforcer notre exposition actions jusqu'à plus de 60% avant de partiellement prendre nos bénéfices en fin de mois (retour à 55% vs 50% pour l'indice). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt (4 vs 2.7 pour l'indice) en initiant notamment une position sur les taux américains et avons profité de la hausse des rendements pour renforcer nos positions sur le crédit en augmentant notre exposition aux obligations investment grade et high yield européens.

## **AVRIL 2022**

Les marchés boursiers sont de nouveau en baisse sur le mois d'avril. Les investisseurs s'inquiétant des politiques de plus en plus agressives des banques centrales dans un contexte de détérioration de la

croissance mondiale, de conflit en Ukraine et de reconfinement en Chine. Ces craintes se sont illustrées sur le mois par la publication de données économiques décevantes, notamment l'effondrement de la confiance des entreprises et des consommateurs en Europe et l'infléchissement marqué de l'activité manufacturière mondiale. Par conséquent, la question d'une potentielle récession économique en Europe cette année et aux Etats-Unis en 2023 se pose dorénavant.

En termes de performance sur les marchés, les perspectives de resserrement monétaire ont fait grimper les taux des emprunts d'Etat (+39 bps à 0.94% pour le 10 ans allemand et +60 bps à 2.93% pour le 10 ans américain), impactant négativement les principaux segments obligataires. Ainsi, les obligations en euros notées Investment Grade affichent une baisse de l'ordre de -2.8% sur le mois et -2.7% pour les obligations notées High Yield. Du côté des actions, le marché actions américain a nettement sous-performé le marché de la zone euro sur le mois (-8.7% contre -2.1%).

Dans ce contexte, nous conservons une surpondération sur les actions de l'ordre de 5% (55% vs 50% pour l'indice) en privilégiant les actions européennes et émergentes au détriment des actions américaines plus chèrement valorisées et fortement impactées par la remontée des taux d'intérêts. Sur la partie obligataire, nous conservons une sensibilité aux taux d'intérêt plus élevée que l'indice (4 vs 2.7 années), notamment sur les échéances 5 ans et 10 ans allemandes et américaines qui devraient profiter si le ralentissement économique se poursuit et que le rythme de resserrement monétaire est remis en question.

## **MAI 2022**

Le mois de mai, à l'image de l'année 2022 a été particulièrement difficile pour les investisseurs. Les marchés financiers ont connu un nouvel épisode de forte volatilité, impactés par les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien) et les incertitudes économiques (ralentissement global de l'activité dans un contexte de forte inflation). Ainsi, les marchés actions des pays développés ont perdu environ 6% sur la première partie du mois avant de rebondir et terminer le mois en légère hausse (+0.9% pour les actions de la zone euro ; +0.2% pour les actions américaines). Du côté des marchés obligataires, les obligations d'entreprise les mieux notées en euros (catégorie investment grade) ont également fortement baissé en début de mois (-1,4%) mais n'ont par la suite par connues la même dynamique positive que les marchés actions. Ces obligations terminent le mois en baisse de -1.3%, affectées principalement par la hausse des taux (le taux d'emprunt de l'Etat français à 10 ans est en hausse de +0.2% sur le mois). Par conséquent, depuis le début de l'année, les actions de la zone euro sont en baisse de -10.1% ; les actions américaines de -12.8% et les obligations en euros (catégorie investment grade) de -9.2%. Dans ce contexte, la performance négative du fonds sur le mois de mai s'explique essentiellement par la baisse importante des obligations d'entreprise les mieux notées (catégorie Investment Grade). En termes de positionnement, nous avons légèrement diminué l'exposition actions du fonds (de 58.5% à 55%) et renforcé nos positions sur les obligations d'entreprise au détriment des emprunts d'Etat.

## **JUIN 2022**

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction. Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros

*pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%. Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées. Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.*

*Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.*

*Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.*

## **JUILLET 2022**

*Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin. Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement. Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines. Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent. Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet. Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine. Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace. Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux. Enfin, sur le front des devises, le billet*

vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

## **AOÛT 2022**

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taiwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manoeuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances. Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain. En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%. Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

## **SEPTEMBRE 2022**

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année. Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers

*ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie. Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand. Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré. Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne. Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.*

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -18,84% contre -17,35% pour le fonds maître et -13,22% sur 12 mois, pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 147 63 67 00

Fax: +33 (0) 147 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIE**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2022**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 février 2023

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI'.

**Mohamed BENNANI**  
Associé

**BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR**

	<b>30/09/2022</b>	<b>30/09/2021</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>21 079 475,15</b>	<b>25 253 380,50</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>21 079 475,15</b>	<b>25 253 380,50</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>44 471,25</b>	<b>108 885,52</b>
Liquidités	44 471,25	108 885,52
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>21 123 946,40</b>	<b>25 362 266,02</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	21 251 339,51	25 390 065,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	215 116,79	308 023,30
Résultat de l'exercice (a,b)	-371 134,98	-367 291,00
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>21 095 321,32</b>	<b>25 330 797,56</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>28 625,08</b>	<b>31 468,46</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	28 625,08	31 468,46
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>21 123 946,40</b>	<b>25 362 266,02</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	359,20	345,31
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>359,20</b>	<b>345,31</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-359,20</b>	<b>-345,31</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	371 647,36	365 807,25
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-372 006,56</b>	<b>-366 152,56</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	871,58	-1 138,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-371 134,98</b>	<b>-367 291,00</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière,

administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009015320 - UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE : Taux de frais maximum de 1,55% TTC

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1000,00 euros, ils sont pris en charge par le fonds.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>25 330 797,56</b>	<b>22 537 345,73</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	5 280 883,46	3 999 860,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-4 496 201,08	-4 058 912,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	215 867,66	306 734,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-516,00	-540,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 863 503,72	2 912 461,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	924 936,63	5 788 440,35
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 788 440,35	-2 875 979,04
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-372 006,56	-366 152,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>21 095 321,32</b>	<b>25 330 797,56</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## DÉTAIL DES COLLECTES<sup>(\*)</sup>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>5 280 883,46</b>	<b>3 999 860,53</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	387 764,11	293 714,67
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	487 574,90	423 986,02
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	733 430,39	661 975,68
Abondements de l'entreprise	1 776 097,24	1 585 117,51
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 896 016,82	0,00
Transferts provenant d'un CET	0,00	1 035 066,65
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>4 496 201,08</b>	<b>4 058 912,09</b>
Rachats	3 559 953,49	3 221 408,51
Transferts à destination d'un autre OPC	936 247,59	837 503,58

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	28 625,08
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>28 625,08</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-28 625,08</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 651,7298	5 280 883,46
Parts rachetées durant l'exercice	-2 305,7284	-4 496 201,08
Solde net des souscriptions/rachats	346,0014	784 682,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 589,2901	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	371 647,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			21 079 475,15
	FR0011062132	UFF ALLOCATION DIVERSFIEE I	21 079 475,15
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>21 079 475,15</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-371 134,98	-367 291,00
<b>Total</b>	<b>-371 134,98</b>	<b>-367 291,00</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-371 134,98	-367 291,00
<b>Total</b>	<b>-371 134,98</b>	<b>-367 291,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	215 116,79	308 023,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>215 116,79</b>	<b>308 023,30</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	215 116,79	308 023,30
<b>Total</b>	<b>215 116,79</b>	<b>308 023,30</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net en EUR	27 999 031,67	25 306 927,43	22 537 345,73	25 330 797,56	21 095 321,32
Nombre de titres	13 507,2587	13 005,7809	12 287,4213	12 243,2887	12 589,2901
Valeur liquidative unitaire	2 072,887	1 945,821	1 834,180	2 068,953	1 675,656
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	24,37	25,56	22,47	25,15	17,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-31,23	-29,31	-28,08	-29,99	-29,48

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I	EUR	19 715	21 079 475,15	99,92
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 079 475,15</b>	<b>99,92</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>21 079 475,15</b>	<b>99,92</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>21 079 475,15</b>	<b>99,92</b>
<b>Dettes</b>			<b>-28 625,08</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>44 471,25</b>	<b>0,21</b>
<b>Actif net</b>			<b>21 095 321,32</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE</b>	<b>EUR</b>	<b>12 589,2901</b>	<b>1 675,656</b>
---	------------	--------------------	------------------

# UFF ALLOCATION DIVERSIFIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>13</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE » .....</b>	<b>15</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes.....</b>	<b>24</b>
<b>Rapport annuel du fonds maître.....</b>	<b>53</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX  
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Délégués : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégués et sous délégués de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : [www.caceis.com](http://www.caceis.com). Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM**

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR0007022124 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part A
- FR0011062132 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR : cet indice « actions » est composé de capitalisations européennes ex UK. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited. Il est libellé en euro ;
- 25% S&P 500 : cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P Global.
- 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.

L'indice STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR est administré par STOXX Limited et est disponible sur le site <http://www.stoxx.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice S&P 500 est administré par S&P Global et est disponible sur le site <http://www.spglobal.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : [www.ftserussell.com](http://www.ftserussell.com). A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des gérants et de choix de titres.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.

des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Composition du portefeuille :

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;
- parts ou actions de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, parts d'OPC, ETFs (trackers), ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des futures actions pour l'exposition aux actions américaines, et des ETF obligataires, en sus des titres en direct pour les investissements en actions européennes. Dans le cas où il investirait dans des OPC de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte toutes les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en titres vifs et en OPC pour la partie investie en actions ou en OPC pour les titres qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

<b>Classe d'actifs des sous-jacents ( OPC ou titres vifs)</b>	<b>Allocation minimum</b>	<b>Allocation maximum</b>
Stratégies directionnelles actions	50%	100%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	60%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 60% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 50% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 35% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est

exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE »**

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC ou d'ETFs.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif.

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre, par le biais d'OPC, des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif tandis que celles affichant une notation supérieure ou égale à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 75% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPCVM européens et ETFs à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français ou européen. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

#### ➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en

espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Nature des opérations

Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier

Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

• Nature des interventions

Gestion de la trésorerie de l'OPCVM

Optimisation des revenus de l'OPCVM

• Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

Obligations

Actions

Titres de créance négociables

Instruments du marché monétaire

• Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net

• Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

• Effets de levier éventuels : Néant.

• Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

3 janvier 2022

- Mention SFDR article 6

4 février 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

3 octobre 2022

- Précision sur la rédaction du taux du calcul de la commission de surperformance
- Changement du Commissaire aux comptes Monsieur Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

## FRAIS

Frais facturés à l'OPC		Part	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la Société de Gestion		A	Actif net	2,05 % TTC maximum
		I	Actif net	0,95% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Toutes classes de parts	Actif net	2,50% TTC maximum *
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Toutes classes de parts	Actif net	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC (voir tarification ci-dessous**).
	La société de gestion	Toutes classes de parts	Actif net	Actions : 0,50% TTC
Commissions de surperformance <sup>1</sup>		Toutes classes de parts	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

(\*) L'OPC pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

### • Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0% <sup>1</sup>	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4% <sup>2</sup>	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Païement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Ou

<sup>1</sup> La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

<sup>2</sup> La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

(\*\*) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de

- 2,54% pour la part A
- 1,44% pour la part I

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RÈGLEMENT SFTR**

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA ASSET MANAGEMENT** **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

#### **OCTOBRE 2021**

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lorsqu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure.

D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.

#### **NOVEMBRE 2021**

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique. Mais, dès le lendemain, la

découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

## **DECEMBRE 2021**

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020. Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance. De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

## **JANVIER 2022**

Le mois de janvier a été marqué par le retour de la volatilité sur les marchés lié aux tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine et aux craintes d'accélération du resserrement monétaire aux Etats-Unis suite à la publication des chiffres d'inflation plus élevés que anticipés. Dans ce contexte, les disparités dans les performances des indices actions ont été particulièrement fortes. Ainsi, les marchés actions américains (S&P 500 : -5.2% sur le mois) ont été pénalisés par leur bais technologique et valeurs de croissance alors que les marchés européens (Eurostoxx 50 : -2.8%) ont bénéficié de l'environnement inflationniste, notamment grâce à leur pondération plus importante dans les secteurs de la consommation de base, des matériaux et de l'énergie. Du côté des marchés obligataires, les performances sur le mois ont été impactées par la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le 10 ans allemand à 0.01% ; +0.27% pour le 10 ans américain à 1,78%) et l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations

en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) sont en baisse de -1.3% sur le mois et les obligations high yield en baisse de -1.4%.

Dans ce contexte, nous conservons notre surpondération actions (55% vs 50% pour l'indice) et avons diversifié l'exposition géographique en augmentant le poids des actions émergentes (de 2% à 5.5%) au détriment des actions américaines. Sur la partie obligataire, le positionnement du fonds est neutre sur les emprunts d'Etat de la zone euro et nous avons initié une position longue sur les taux américains au travers d'options sur le future taux 10 ans. Nous conservons un positionnement prudent sur le crédit.

## **FEVRIER 2022**

L'escalade des tensions géopolitiques en une invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc de volatilité et une liquidation des marchés boursiers mondiaux. Ainsi, sur le mois les actions américaines chutent de 3% et les actions de la zone euro de près de 6%. Les marchés du crédit ont également été fortement impactés sous l'effet de la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le taux 10 ans allemand à 0.14%) et de l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) et les obligations high yield sont en baisse de -2.7% sur le mois (respectivement -4.1% et -4.0% depuis le début de l'année). Au-delà de la volatilité du marché, la guerre en Ukraine aura des impacts importants sur l'évolution de l'inflation, les politiques monétaires et les perspectives de croissance qui devraient être revues à la baisse dans les prochains mois. Dans ce contexte, nous avons augmenté au cours du mois nos couvertures contre une baisse limitée des actions et avons en parallèle progressivement augmenté notre exposition actions (de 55% à 58.5%). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt d'environ une année et avons renforcé le risque sur la partie crédit qui retrouve de l'attractivité en initiant des positions pour 12% de l'allocation sur les obligations investment grade euros.

## **MARS 2022**

Les marchés sont restés fortement volatils sur le mois de mars. Le conflit ukrainien reste le point de préoccupation principal avec un impact important sur le prix des matières premières et la confiance des entreprises et des consommateurs. Par conséquent, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse depuis le début de l'année (de 4.2% à 3.1% pour la zone euro et de 3.9% à 3.5% pour les Etats-Unis) et les niveaux d'inflation continuent d'accélérer, ce qui a conduit les banques centrales à durcir leurs discours ; la Réserve fédérale américaine (Fed) a ainsi revu sa politique monétaire via un relèvement plus rapide que prévu de ses taux directeurs. Dans cet environnement offrant peu de visibilité, les marchés affichent des performances disparates. Les actions européennes sont en hausse de 1% sur le mois après avoir perdu plus de 8% et les actions américaines sont en hausse de 3.7%. À l'inverse, les emprunts d'Etat se sont envolés sur la période (+41 bps à 0.55% pour le 10 ans allemand et +51 bps à 2.34% pour la 10 ans américains), pénalisant ainsi les performances des marchés obligataires. Les taux américains progressant davantage que les taux européens, les marchés du crédit US ont sous-performé les marchés européens pourtant plus exposés à la crise Ukrainienne (-2.6% vs -1.4% pour les obligations investment grade). Le crédit high yield a surperformé le crédit investment grade sur la période.

Dans ce contexte, nous avons profité de la volatilité pour saisir des opportunités sur les marchés actions et crédit. Les couvertures sur la poche actions nous ont permis de limiter la baisse et d'utiliser notre flexibilité pour renforcer notre exposition actions jusqu'à plus de 60% avant de partiellement prendre nos bénéfices en fin de mois (retour à 55% vs 50% pour l'indice). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt (4 vs 2.7 pour l'indice) en initiant notamment une position sur les taux américains et avons profité de la hausse des rendements pour renforcer nos positions sur le crédit en augmentant notre exposition aux obligations investment grade et high yield européens.

## **AVRIL 2022**

Les marchés boursiers sont de nouveau en baisse sur le mois d'avril. Les investisseurs s'inquiétant des politiques de plus en plus agressives des banques centrales dans un contexte de détérioration de la croissance mondiale, de conflit en Ukraine et de reconfinement en Chine. Ces craintes se sont illustrées

sur le mois par la publication de données économiques décevantes, notamment l'effondrement de la confiance des entreprises et des consommateurs en Europe et l'infléchissement marqué de l'activité manufacturière mondiale. Par conséquent, la question d'une potentielle récession économique en Europe cette année et aux Etats-Unis en 2023 se pose dorénavant.

En termes de performance sur les marchés, les perspectives de resserrement monétaire ont fait grimper les taux des emprunts d'Etat (+39 bps à 0.94% pour le 10 ans allemand et +60 bps à 2.93% pour le 10 ans américain), impactant négativement les principaux segments obligataires. Ainsi, les obligations en euros notées Investment Grade affichent une baisse de l'ordre de -2.8% sur le mois et -2.7% pour les obligations notées High Yield. Du côté des actions, le marché actions américain a nettement sous-performé le marché de la zone euro sur le mois (-8.7% contre -2.1%).

Dans ce contexte, nous conservons une surpondération sur les actions de l'ordre de 5% (55% vs 50% pour l'indice) en privilégiant les actions européennes et émergentes au détriment des actions américaines plus chèrement valorisées et fortement impactées par la remontée des taux d'intérêts. Sur la partie obligataire, nous conservons une sensibilité aux taux d'intérêt plus élevée que l'indice (4 vs 2.7 années), notamment sur les échéances 5 ans et 10 ans allemandes et américaines qui devraient profiter si le ralentissement économique se poursuit et que le rythme de resserrement monétaire est remis en question.

## **MAI 2022**

Le mois de mai, à l'image de l'année 2022 a été particulièrement difficile pour les investisseurs. Les marchés financiers ont connu un nouvel épisode de forte volatilité, impactés par les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien) et les incertitudes économiques (ralentissement global de l'activité dans un contexte de forte inflation). Ainsi, les marchés actions des pays développés ont perdu environ 6% sur la première partie du mois avant de rebondir et terminer le mois en légère hausse (+0.9% pour les actions de la zone euro ; +0.2% pour les actions américaines). Du côté des marchés obligataires, les obligations d'entreprise les mieux notées en euros (catégorie investment grade) ont également fortement baissé en début de mois (-1,4%) mais n'ont par la suite par connues la même dynamique positive que les marchés actions. Ces obligations terminent le mois en baisse de -1.3%, affectées principalement par la hausse des taux (le taux d'emprunt de l'Etat français à 10 ans est en hausse de +0.2% sur le mois). Par conséquent, depuis le début de l'année, les actions de la zone euro sont en baisse de -10.1% ; les actions américaines de -12.8% et les obligations en euros (catégorie investment grade) de -9.2%. Dans ce contexte, la performance négative du fonds sur le mois de mai s'explique essentiellement par la baisse importante des obligations d'entreprise les mieux notées (catégorie Investment Grade). En termes de positionnement, nous avons légèrement diminué l'exposition actions du fonds (de 58.5% à 55%) et renforcé nos positions sur les obligations d'entreprise au détriment des emprunts d'Etat.

## **JUIN 2022**

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction. Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le

mois précédent à 7.6%. Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées. Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

## **JUILLET 2022**

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin. Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement. Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines. Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent. Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet. Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine. Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace. Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux. Enfin, sur le front des devises, le billet

vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

## **AOÛT 2022**

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taiwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances. Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain. En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%. Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

## **SEPTEMBRE 2022**

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année. Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers

ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie. Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand. Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré. Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne. Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

### **Les principaux mouvements sur la période**

## Principaux mouvements de UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I

Achats			Ventes		
Date	Nom	Montant en €	Date	Nom	Montant en €
16/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	12 673 500.91	16/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	16 346 552.30
16/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	12 669 700.00	16/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	16 341 648.33
29/10/2021	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	12 637 139.78	14/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	16 193 987.45
14/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	11 169 662.62	19/01/2022	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	12 572 549.16
20/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	11 141 671.56	21/10/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	9 941 744.34
14/10/2021	FR0010754176/ETF GOV BD 5-7	10 965 302.59	15/02/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	7 726 859.43
20/10/2021	FR0010754176/ETF GOV BD 5-7	8 510 402.53	07/03/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	7 173 886.89
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	8 124 882.70	01/06/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	6 465 220.51
07/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 551 359.55	12/07/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 009 445.26
07/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 550 835.69	12/07/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 009 445.26
30/09/2022	ACD/60000000/USD/EUR/0.98	6 121 824.30	25/10/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	5 221 754.72
12/07/2022	LU0765417018/SKY HGL US SDHY AHC	5 987 410.00	15/02/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	5 125 355.04
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	5 487 665.31	02/11/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	4 418 630.04
19/10/2021	ACD/4288164.67/EUR/USD/0.858	4 288 164.67	26/09/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	4 333 500.00
12/09/2022	LU1624254121/KEMPEN EURO HY I ACC	4 050 185.59	29/10/2021	LU1832489690/CARMI UC FEURC	2 793 277.44
25/08/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 988 813.82	22/07/2022	FR0000121014/LVMH	2 454 156.03
22/07/2022	AAC/FR0000121014	3 501 639.90	22/07/2022	FR0013296096/DNCA ACT EU M CAP N	2 330 400.00
22/07/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	3 474 788.90	22/07/2022	FR0000120271/TOTALENERGIES SE	1 879 590.68
01/06/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 307 527.98	08/02/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 316 967.56
01/06/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	3 268 711.40	08/02/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 316 967.56
10/05/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	3 132 339.60	22/07/2022	FR0000120321/L'OREAL	1 178 074.20
11/05/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 112 518.20	14/03/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 177 434.56
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	14/03/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 177 434.56
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	22/07/2022	FR0000120578/SANOFI	1 019 754.62
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	11/07/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	994 342.58
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.00	11/07/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	989 368.38
22/07/2022	AOPC/FR0007024880	2 888 082.45	22/07/2022	FR0000120073/AIR LIQUIDE	926 156.72
18/01/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	2 764 812.46	13/10/2021	DE0007664039/VOLKSWAGEN-PREF	834 122.35
18/01/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	2 764 812.46	13/10/2021	DE0007664039/VOLKSWAGEN-PREF	834 122.35
14/02/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	2 733 952.50			
22/07/2022	AAC/FR0000120271	2 710 279.44			
12/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	2 681 207.50			
22/07/2022	LU0765417018/SKY HGL US SDHY AHC	2 279 882.64			
22/07/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	2 163 976.32			
18/01/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	2 133 393.54			
18/01/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	2 133 393.54			
22/07/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	2 075 002.16			
09/06/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	1 864 200.00			
22/07/2022	AAC/FR0000120578	1 729 016.24			
22/07/2022	AAC/FR0000120321	1 702 230.40			
22/07/2022	AAC/FR0000120073	1 376 824.30			
22/07/2022	NL0010273215/ASML HOLDING NV	1 340 649.73			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
16/06/2022	LU1681047236/AMUNDI ETF EURO	1 149 671.58			
22/07/2022	AAC/FR0000121972	1 066 550.94			
22/07/2022	AAC/NL0000235190	1 013 251.26			
22/07/2022	AAC/FR0000131104	964 499.60			
22/07/2022	AAC/FR0000121667	944 735.10			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 805.41			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 805.41			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 730.34			
22/07/2022	AOPC/FR0012112589	906 800.00			
22/07/2022	IE00BZ12WP82/LINDE PLC	888 329.32			
21/12/2021	FR0000052292/HERMES INTERNATIONAL	865 654.92			
22/07/2022	AAC/FR0000121485	772 510.20			
01/06/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	707 127.12			
19/09/2022	F14000297767/NORDEA BANK ABP	706 932.49			
19/09/2022	F14000297767/NORDEA BANK ABP	706 912.77			

**Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de

- -18,25% sur la part A
- -17,35% sur la part I

sur 12 mois, contre -12,93% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**UFF ALLOCATION DIVERSIFIE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2022**

**UFF ALLOCATION DIVERSIFIE  
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MYRIA ASSET MANAGEMENT  
32, avenue d'Iéna  
75116 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale UFF ALLOCATION DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## UFF ALLOCATION DIVERSIFIE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.02.09 17:56:26 +0100



## BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>165 458 064,85</b>	<b>123 469 434,33</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>77 158 798,51</b>	<b>70 708 943,25</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	77 158 798,51	70 708 943,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>77 158 669,88</b>	<b>50 150 296,96</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	74 285 619,71	48 464 038,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	906 800,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	1 966 250,17	1 686 258,30
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>11 140 596,46</b>	<b>2 610 194,12</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 140 596,46	2 610 194,12
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>11 824 630,94</b>	<b>5 045 069,64</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 824 630,94	5 045 069,64
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>444 664,23</b>	<b>12 013 895,48</b>
Liquidités	444 664,23	12 013 895,48
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>177 727 360,02</b>	<b>140 528 399,45</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	151 129 050,51	130 877 657,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 806 618,04	8 044 300,02
Résultat de l'exercice (a,b)	-810 337,48	-991 795,54
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>148 512 094,99</b>	<b>137 930 162,02</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>10 777 988,48</b>	<b>2 383 752,14</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	10 777 988,48	2 383 752,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 777 988,48	2 383 752,14
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>6 485 165,96</b>	<b>212 684,39</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 485 165,96	212 684,39
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>11 952 110,59</b>	<b>1 800,90</b>
Concours bancaires courants	11 952 110,59	1 800,90
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>177 727 360,02</b>	<b>140 528 399,45</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1221	0,00	40 115 680,00
EURO STOXX 50 1222	43 426 500,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	0,00	4 018 933,82
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	0,00	7 294 640,16
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 1222	16 245 609,92	0,00
XEUR FBTP BTP 1222	3 919 300,00	0,00
EURO BOBL 1221	0,00	35 216 730,00
FGBL BUND 10A 1221	0,00	4 754 960,00
FGBL BUND 10A 1222	11 356 180,00	0,00
US 10YR NOTE 1222	11 213 687,65	0,00
SP 500 MINI 1221	0,00	30 785 643,39
SP 500 MINI 1222	31 074 360,55	0,00
FTSE 100 FUT 1221	0,00	3 460 717,22
EC EURUSD 1222	11 831 584,72	0,00
RF EURCHF 1222	11 797 348,24	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	2 438 877,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	9 523 234,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	3 089 244,20	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 812,16	213,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 029 764,57	1 570 484,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 036 576,73</b>	<b>1 570 697,73</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	126 462,75	67 028,65
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>126 462,75</b>	<b>67 028,65</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 910 113,98</b>	<b>1 503 669,08</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 584 183,49	2 532 648,99
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-674 069,51</b>	<b>-1 028 979,91</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-136 267,97	37 184,37
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-810 337,48</b>	<b>-991 795,54</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007022124 - Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A : Taux de frais maximum de 2,05% TTC

FR0011062132 - Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

## **Commission de surperformance**

A compter du nouvel exercice, le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le calcul de la commission de surperformance changera de méthodologie. La première période de référence commencera donc à compter de cette date et se terminera à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2022.

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion. La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPC et la performance de son indice de référence (25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index).

En cas de surperformance de l'OPC à l'issue de la période d'observation de 12 mois, le partage de la partie de la performance de l'OPC supérieure à celle de l'indice de référence s'effectuera sur la base de l'actif net de l'exercice à hauteur de 15% pour la société de gestion et 85% pour les porteurs. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative de l'OPC.

Cette partie variable est comptabilisée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Elle fait l'objet d'une provision, ou le cas échéant d'une reprise de provision en cas de sous-performance de l'OPC plafonné à hauteur des dotations, calculée à chaque établissement de la valeur liquidative.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

La période de référence servant de base au calcul de la commission de surperformance, qui ne peut être inférieure à 12 mois, est l'exercice de l'OPC.

A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, à chaque nouvelle sous-performance constatée au cours d'un exercice, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans est instaurée, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission et sans nouvelle sous-performance constatée pendant la période d'observation.

Après 5 ans sans prélèvement, mais en cas de nouvelle sous-performance au cours de ces 5 ans, c'est cette dernière sous-performance qui devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles, selon les modalités décrites ci-dessus.

La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice.

En cas de rachat des parts en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées reste acquise à la société de gestion.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>137 930 162,02</b>	<b>129 742 406,45</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	48 447 290,85	5 628 411,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 306 775,50	-13 664 867,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 041 786,45	11 888 106,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 065 385,15	-2 610 606,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	13 825 171,47	12 758 388,15
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-16 105 896,47	-13 184 681,56
Frais de transactions	-814 760,41	-879 910,91
Différences de change	1 270 044,25	504 529,46
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-24 824 117,89	9 766 975,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-11 365 257,92</i>	<i>13 458 859,97</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-13 458 859,97</i>	<i>-3 691 884,58</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-2 220 101,70	-989 609,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-2 275 729,60</i>	<i>-55 627,90</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>55 627,90</i>	<i>-933 981,65</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-674 069,51	-1 028 979,91
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	8 746,58 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>148 512 094,99</b>	<b>137 930 162,02</b>

(\*) 30/09/2022 : Le montant de 8 746.58 euros se décompose de la façon suivante : 4 070.85 représente la soulte de fusion suite à l'absorption le 25 Juillet 2022 du FCP UFF CAP DEFENSIF

Et un montant de 4 675.73 euros provenant d'une annulation de commission de mouvement d'exercices antérieurs prélevées à tort.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	43 426 500,00	29,24
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>43 426 500,00</b>	<b>29,24</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	46 125 715,75	31,06
Change	23 628 932,96	15,91
Taux	42 734 777,57	28,77
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>112 489 426,28</b>	<b>75,74</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 664,23	0,30
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 952 110,59	8,05
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	42 734 777,57	28,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	444 664,23	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11 952 110,59	8,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 245 609,92	10,94	26 489 167,65	17,84

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	4 644 213,34	3,13	802 098,86	0,54	682 532,28	0,46
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	8 777 070,05	5,91	387 094,76	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 664,23	0,30
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 040 070,20	6,09	1 473 442,63	0,99	199,71	0,00	219,59	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	70 365 242,84	47,38	11 797 348,24	7,94	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	6 126 512,48
	Dépôts de garantie en espèces	5 644 825,23
	Coupons et dividendes en espèces	53 293,23
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>11 824 630,94</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	6 121 824,30
	Frais de gestion fixe	236 682,46
	Frais de gestion variable	7,27
	Autres dettes	126 651,93
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>6 485 165,96</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>5 339 464,98</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	503 950,4020	46 664 477,61
Parts rachetées durant l'exercice	-81 392,5616	-7 945 814,14
Solde net des souscriptions/rachats	422 557,8404	38 718 663,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 527 707,9883	
<b>Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 389,0000	1 782 813,24
Parts rachetées durant l'exercice	-1 124,0000	-1 360 961,36
Solde net des souscriptions/rachats	265,0000	421 851,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 719,0000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSFIEE A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 348 620,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	7,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSFIEE I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	235 555,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 571 787,36
	FR0007024880	AFER-FLORE FCP 4DEC	2 658 067,50
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	913 719,86
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>3 571 787,36</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-810 337,48	-991 795,54
<b>Total</b>	<b>-810 337,48</b>	<b>-991 795,54</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-927 933,53	-1 029 841,27
<b>Total</b>	<b>-927 933,53</b>	<b>-1 029 841,27</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	117 596,05	38 045,73
<b>Total</b>	<b>117 596,05</b>	<b>38 045,73</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 806 618,04	8 044 300,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 806 618,04</b>	<b>8 044 300,02</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 545 756,59	6 583 152,65
<b>Total</b>	<b>-1 545 756,59</b>	<b>6 583 152,65</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-260 861,45	1 461 147,37
<b>Total</b>	<b>-260 861,45</b>	<b>1 461 147,37</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>160 379 310,64</b>	<b>145 287 563,91</b>	<b>129 742 406,45</b>	<b>137 930 162,02</b>	<b>148 512 094,99</b>
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE A en EUR</b>					
Actif net	132 489 296,01	120 021 648,50	107 173 213,54	112 748 314,58	127 414 587,18
Nombre de titres	1 310 168,9739	1 256 206,7461	1 182 826,7439	1 105 150,1479	1 527 707,9883
Valeur liquidative unitaire	101,12	95,54	90,60	102,02	83,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,65	-5,31	-0,67	5,95	-1,01
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	0,13	-0,79	-0,93	-0,60
<b>Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE I en EUR</b>					
Actif net	27 890 014,63	25 265 915,41	22 569 192,91	25 181 847,44	21 097 507,81
Nombre de titres	22 468,0000	21 306,0000	19 849,0000	19 454,0000	19 719,0000
Valeur liquidative unitaire	1 241,32	1 185,85	1 137,04	1 294,43	1 069,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	81,02	-65,71	-8,18	75,10	-13,22
Capitalisation unitaire sur résultat	7,96	14,69	2,78	1,95	5,96

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	3 858	458 639,04	0,31
ALLIANZ SE-REG	EUR	10 663	1 725 273,40	1,16
BASF SE	EUR	23 405	926 838,00	0,63
BAYER	EUR	25 617	1 214 630,06	0,82
BEIERSDORF AG	EUR	1 333	134 566,35	0,10
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 930	485 030,70	0,33
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	5 601	130 783,35	0,09
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 109	691 339,25	0,47
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	28 006	871 406,69	0,58
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	99 364	1 738 075,09	1,17
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	28 243	641 398,53	0,43
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	23 969	1 254 777,15	0,84
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	4 177	1 033 807,50	0,69
PUMA SE	EUR	2 428	116 471,16	0,08
RWE AG	EUR	4 764	180 031,56	0,12
SAP SE	EUR	28 806	2 423 160,72	1,63
SIEMENS AG-REG	EUR	19 565	1 979 978,00	1,33
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	3 139	138 994,92	0,09
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 959	500 417,60	0,34
VONOVIA SE	EUR	15 513	344 543,73	0,23
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>16 990 162,80</b>	<b>11,44</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	19 288	901 617,56	0,61
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>901 617,56</b>	<b>0,61</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK AS	DKK	7 833	802 098,86	0,54
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>802 098,86</b>	<b>0,54</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AENA SME SA	EUR	1 488	159 067,20	0,10
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	3 461	165 816,51	0,11
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	134 010	619 193,21	0,42
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	471 176	1 129 644,46	0,76
CAIXABANK S.A.	EUR	83 589	276 763,18	0,19
IBERDROLA SA	EUR	173 353	1 661 068,45	1,12
INDITEX	EUR	39 009	830 111,52	0,56
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>4 841 664,53</b>	<b>3,26</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	113 243	500 590,68	0,34
NORDEA BANK ABP	SEK	77 603	682 532,28	0,46
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 183 122,96</b>	<b>0,80</b>
<b>FRANCE</b>				
AIRBUS SE	EUR	17 197	1 528 641,33	1,03
AIR LIQUIDE	EUR	14 814	1 741 533,84	1,17
ALSTOM	EUR	8 469	141 813,41	0,09

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI	EUR	3 829	164 493,84	0,11
AXA	EUR	61 202	1 375 514,95	0,93
BALYO SA - PROMESSES	EUR	380 747	177 808,85	0,12
BNP PARIBAS	EUR	33 852	1 476 116,46	0,99
BUREAU VERITAS	EUR	11 778	270 658,44	0,18
CAPGEMINI SE	EUR	1 063	175 926,50	0,12
DANONE	EUR	18 833	914 718,81	0,62
ENGIE	EUR	16 676	197 477,19	0,13
ESSILORLUXOTTICA	EUR	8 778	1 231 992,30	0,83
GLOBAL BIOENERGIES SA	EUR	10 000	36 400,00	0,02
HERMES INTERNATIONAL	EUR	975	1 186 575,00	0,80
HIGH CO	EUR	7 000	32 060,00	0,03
KALRAY SADIR	EUR	2 000	30 440,00	0,02
KERING	EUR	1 571	720 382,05	0,49
L'OREAL	EUR	6 335	2 092 133,75	1,41
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	3 689	112 403,83	0,07
LNA Sante SA	EUR	6 500	187 850,00	0,13
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	7 044	4 299 657,60	2,89
PERNOD RICARD	EUR	5 965	1 126 490,25	0,76
PRODWAYS GROUP SA-WI	EUR	13 000	41 730,00	0,03
SAFRAN SA	EUR	10 630	999 326,30	0,67
SANOFI	EUR	31 109	2 438 945,60	1,64
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	16 139	1 887 294,66	1,27
THALES	EUR	1 249	141 137,00	0,10
TOTALENERGIES SE	EUR	72 777	3 513 309,68	2,37
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	2 232	95 719,32	0,06
VALBIOTIS SAS	EUR	6 400	33 280,00	0,03
VINCI (EX SGE)	EUR	16 899	1 405 489,83	0,95
VISIATIV SA	EUR	9 400	263 200,00	0,17
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>30 040 520,79</b>	<b>20,23</b>
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	16 742	553 657,94	0,37
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	3 802	429 626,00	0,29
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>983 283,94</b>	<b>0,66</b>
<b>ITALIE</b>				
ENEL SPA	EUR	212 634	898 166,02	0,60
ENI SPA	EUR	72 721	793 386,11	0,54
INTESA SANPAOLO	EUR	533 339	908 169,65	0,61
UNICREDIT SPA	EUR	15 039	157 277,86	0,11
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 756 999,64</b>	<b>1,86</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	750	976 350,00	0,66
ASML HOLDING NV	EUR	10 967	4 755 291,20	3,20
ING GROEP NV	EUR	114 176	1 011 371,01	0,68
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	29 993	783 867,06	0,53
KONINKLIJKE DSM	EUR	2 179	255 923,55	0,17
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	49 166	136 288,15	0,09
PROSUS NV	EUR	19 320	1 042 700,40	0,70

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROSUS NV RTS 19-09-22	EUR	19 320	0,00	0,00
STELLANTIS NV	EUR	71 410	876 343,52	0,59
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	13 096	253 093,30	0,17
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>10 091 228,19</b>	<b>6,79</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	20 052	151 893,90	0,10
LINDE PLC	EUR	13 510	3 771 992,00	2,54
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>3 923 885,90</b>	<b>2,64</b>
<b>SUISSE</b>				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 690	165 691,62	0,11
LONZA GROUP NOM.	CHF	325	164 354,61	0,11
NESTLE NOM.	CHF	13 789	1 535 448,97	1,03
NOVARTIS AG-REG	CHF	11 616	912 368,63	0,61
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	3 641	1 224 678,49	0,83
SIKA AG-REG	CHF	1 067	222 692,73	0,15
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	1 020	418 978,29	0,28
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 644 213,34</b>	<b>3,12</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>77 158 798,51</b>	<b>51,95</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>77 158 798,51</b>	<b>51,95</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AFER-FLORE FCP 4DEC	EUR	17 545	2 658 067,50	1,79
DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N	EUR	272 000	2 268 480,00	1,53
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 282	913 719,86	0,61
OBLICONTEXT MOYEN TERME M UNIQUE	EUR	8 173	7 937 944,52	5,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>13 778 211,88</b>	<b>9,28</b>
<b>IRLANDE</b>				
HSBC MSCI CHINA ETF	EUR	495 000	2 897 334,00	1,95
ISHARES III CORE EUR CORP BOND UCITS ETF EUR DIS	EUR	101 000	11 410 394,20	7,68
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	35 000	2 965 077,50	2,00
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>17 272 805,70</b>	<b>11,63</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AM IS E COR UEC	EUR	62 000	12 030 573,00	8,10
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	14 000	1 113 331,80	0,75
AMUNDI INDEX MSCI EMERGI MARK UCITSETFDR	EUR	43 050	2 422 892,75	1,63
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD I EUR ACC	EUR	6 334	7 518 267,98	5,06
CARMIGNAC PTF UNCONSTR CREDIT F EUR C	EUR	70 122	8 242 139,88	5,55
KEMPEN LUX EURO HIGH YIELD FUND I ACC	EUR	3 877	3 853 117,68	2,60
SKY HGL US SH DURATION HY A	EUR	72 896	8 054 279,04	5,42
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>43 234 602,13</b>	<b>29,11</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>74 285 619,71</b>	<b>50,02</b>
<b>Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>				
<b>FRANCE</b>				
CABESTAN CAPITAL FCPR A	EUR	500	0,00	0,00
MASSERAN FRA. SELECT. 1 B FCPR	EUR	5 000	0,00	0,00

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WHITE KNIGHT IX FCPI-1 PARTS A2	EUR	20 000	906 800,00	0,61
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part A	EUR	390	0,00	0,00
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>906 800,00</b>	<b>0,61</b>
<b>TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE</b>			<b>906 800,00</b>	<b>0,61</b>
<b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>				
<b>FRANCE</b>				
CABESTAN CAPITAL FCPR B	EUR	500	1 912 510,00	1,29
MASSERAN FRA. SELECT. 1 A FCPR	EUR	4 950	53 740,17	0,04
WINCH CAPITAL 2 FCPR Part B	EUR	390	0,00	0,00
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 966 250,17</b>	<b>1,33</b>
<b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b>			<b>1 966 250,17</b>	<b>1,33</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>77 158 669,88</b>	<b>51,96</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 1222	USD	94	-432 519,02	-0,29
EURO STOXX 50 1222	EUR	-1 310	4 368 850,00	2,95
FGBL BUND 10A 1222	EUR	82	-542 020,00	-0,37
FV CBOT UST 5 1222	USD	148	-514 754,61	-0,34
RF EURCHF 1222	CHF	94	7 331,34	0,00
SP 500 MINI 1222	USD	169	-4 559 988,77	-3,07
US 10YR NOTE 1222	USD	98	-508 149,54	-0,34
XEUR FBTP BTP 1222	EUR	35	-173 250,00	-0,12
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-2 354 500,60</b>	<b>-1,58</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-2 354 500,60</b>	<b>-1,58</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	EUR	700	749 000,00	0,51
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	EUR	-700	-112 700,00	-0,08
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	EUR	-700	-273 700,00	-0,19
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>362 600,00</b>	<b>0,24</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>362 600,00</b>	<b>0,24</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-1 991 900,60</b>	<b>-1,34</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-7 050,22	-7 331,57	0,00
APPEL MARGE CACEIS	USD	5 891 196,8	6 015 415,12	4,05
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 653 574,97	-3 653 574,97	-2,47
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>2 354 508,58</b>	<b>1,58</b>
<b>Créances</b>			<b>11 824 630,94</b>	<b>7,97</b>
<b>Dettes</b>			<b>-6 485 165,96</b>	<b>-4,37</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-11 507 446,36</b>	<b>-7,75</b>
<b>Actif net</b>			<b>148 512 094,99</b>	<b>100,00</b>

Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE A	EUR	1 527 707,9883	83,40
Parts UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I	EUR	19 719,0000	1 069,90